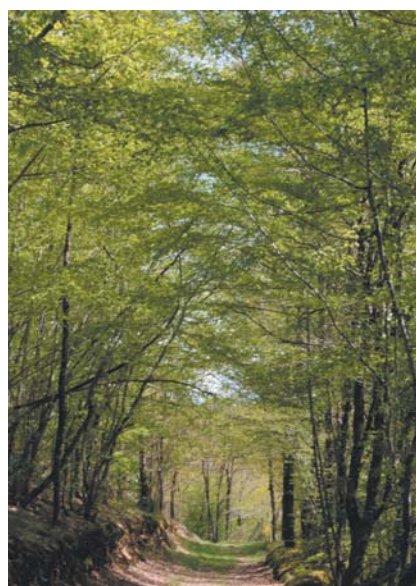


LE BOIS, LE CHOIX DURABLE PAR NATURE

LA FILIÈRE FORÊT-BOIS À LA RENCONTRE DES ÉLUS ET DES DÉCIDEURS

En consacrant 2011 "Année internationale des Forêts", l'ONU affirme le rôle fondamental de la forêt et du bois dans le développement durable. Vitale pour la survie de la planète comme piège à CO₂, la forêt conditionne directement l'existence de 1,6 milliard de personnes. C'est pourquoi, l'ONU a décidé de sensibiliser l'opinion internationale et de mettre en valeur les compétences et l'expérience des professionnels de la forêt ■



MIREILLE MOUAS / IDF-CNPF

France Bois Forêt au service de la filière Bois

En France, l'interprofession nationale France Bois Forêt a inscrit dans cette dynamique toutes les actions qu'elle a engagées depuis 2005. "Pour la filière forêt-bois française, déclare Jean Pierre Michel, son président, c'est une occasion privilégiée de mettre en lumière le rôle que peut - et doit - jouer le bois dans notre quotidien, comme elle le fait au salon des Maires et des Collectivités locales".

En France, une forêt très diversifiée

Fruit d'une gestion responsable, la forêt française a vu sa superficie s'accroître de 60 % en un siècle ! C'est aujourd'hui la troisième forêt d'Europe.

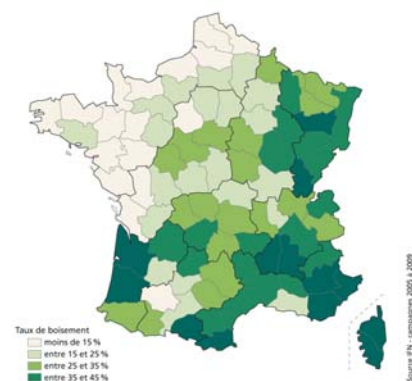
Une forêt créatrice de richesse durable

De la gestion et de l'exploitation, de la forêt jusqu'aux produits finis, la filière Forêt-Bois réalise 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an. Les activités qu'elle alimente emploient 425 000 personnes, 60 % de plus que le secteur automobile et ses 275 000

salariés : 34 500 pour l'exploitation forestière, 16 500 dans la scierie, 138 000 dans la mise en œuvre du bois (charpente, menuiserie, etc.) et 236 000 dans le travail du bois (pâte à papier et papier, panneaux, etc.). La promotion de ces activités s'inscrit dans une démarche durable : d'abord parce qu'elles n'utilisent que 60 des 100 millions de m³ produits chaque année, ce qui laisse une importante marge de croissance sans toucher au capital forestier. Et ensuite parce que, contrairement à une idée reçue, les coupes ne détruisent pas la forêt. D'ailleurs, les forestiers préfèrent le verbe "récolter" au verbe "couper". Comme le rappelle Jean Pierre Michel, "la filière forêt-bois inscrit son action dans une logique de développement durable en affirmant sa volonté de produire plus tout en préservant mieux la biodiversité". En récoltant le bois de façon responsable, elle accompagne la croissance de la forêt et prend part à la lutte contre le réchauffement climatique. En effet, une forêt stocke d'autant plus de dioxyde de carbone qu'elle est jeune et en bonne santé : en moyenne, une tonne de CO₂ par m³ de bois.

Le bois énergie

Le bois énergie consomme 40 millions de m³ par an. C'est un substitut rentable, compte tenu de l'augmentation des prix du



TAUX DE BOISEMENT DES DÉPARTEMENTS FRANÇAIS

pétrole et du gaz, et durable vis-à-vis des énergies fossiles : un stère de bois (1 m³) équivaut à un baril de pétrole (159 litres). En outre, une installation bien conçue n'émet pas plus de CO₂ que ce qui est absorbé pendant la croissance de l'arbre. Enfin, le chauffage permet une exploitation rationnelle de la production forestière car, en plus des bûches, il utilise tous les déchets d'exploitation ou de scierie, sous forme de plaquettes de bois déchiqueté pour les premiers et de pellets, granulés cylindriques de sciure compressée, pour les seconds.

La construction en bois, une activité en plein essor

"Renouvelable et respectueux de l'environnement, le bois, rappelle le Président de France Bois Forêt, est aussi un matériau de construction solide, isolant, résistant au feu et économique". Léger et facilement transportable, il s'adapte à des terrains difficiles d'accès ou mal stabilisés et permet d'éviter les fondations profondes, ce qui fait économiser un temps précieux : 5 mois pour réaliser une maison en bois contre dix pour une construction maçonnée.

De plus, ses qualités thermiques permettent de réaliser jusqu'à 30 % d'économies sur la facture de chauffage : le bois transmet la chaleur 10 fois moins vite que le béton et 250 fois moins vite que l'acier. Enfin, sa résistance au feu est souvent ignorée. Et pourtant, en cas d'incendie, sa teneur en eau crée une croûte qui freine, voire empêche, la combustion et une structure en bois conserve sa portance plus longtemps et sans dégager de gaz toxiques.

Mais le bois n'est pas réservé aux maisons individuelles. Les matériaux composites, nés des progrès de la technologie des colles, offrent des solutions très performantes - lamellé-collé, contrecollé, bois massif reconstitué - qui sont utilisées dans des ouvrages de grande ampleur comme les ponts ou des bâtiments publics.

Elus locaux et territoriaux au cœur de la filière Forêt-Bois

Pour France Bois Forêt, comme l'affirme

INVITATION

France Bois Forêt au salon des Maires et des Collectivités Locales

Porte de Versailles, Paris 15^e / Hall 2.2
Pavillon Bois - Stand F14
Mercredi 24 novembre à 12 heures, bilan du Programme "1000 chaufferies bois pour le milieu rural" et présentation du Programme "100 constructions publiques en bois local" avec Jean Pierre Michel, président de France Bois Forêt, et Jean-Claude Monin, président de la Fédération nationale des Communes forestières.

Jean Pierre Michel, "les élus, décideurs de l'aménagement local, sont des partenaires naturels, car ils sont au cœur de la promotion du bois aussi bien comme source d'énergie que comme matériau de construction d'extension ou d'aménagement". Le recours au bois, comme combustible à la fois comme matériau de construction, s'impose tout particulièrement aux nombreuses communes qui, depuis le sommet de la Terre qui s'est tenu à Rio en 1992, se sont engagées dans un Agenda 21, projet de territoire répondant aux principes du développement durable. D'autant plus qu'outre ses qualités environnementales, ce matériau renouvelable présente aussi l'avantage d'être bien réparti sur le territoire métropolitain et de favoriser l'emploi de proximité.

France Bois Forêt : deux programmes pour les élus

Pour encourager l'utilisation du bois, France Bois Forêt s'est engagée depuis le début aux côtés de l'ADEME et des ministères de l'Agriculture et de l'Écologie, pour soutenir deux programmes portés par la Fédération nationale des Communes forestières. Le premier, "1 000 chaufferies bois pour le milieu rural" (2007 - 2012) apporte aux élus un appui à toutes les phases de leur projet de chaufferie : assistance pour la conception, mutualisation de la commande publique, plan d'approvisionnement territorial (PAT), création et gestion des plateformes de stockage, contrôle de la qualité des installations et du combustible. En 2010, avec 37 territoires adhérents, 390 chaufferies installées et 103 projets, le programme est en bonne voie mais l'effort doit être intensifié. Complémentaire du précédent, le programme "100 constructions publiques en bois local", qui sera présenté au Salon, vise aussi à réduire les émissions de gaz à effet de serre et la facture énergétique, en même temps qu'à favoriser l'emploi dans les territoires et la gestion durable des forêts. Il accompagnera les élus dans la réalisation de constructions utilisant des produits locaux, performantes sur le plan énergétique et environnemental, et dotées d'un caractère démonstratif.



© DR



"Depuis 2005, France Bois Forêt a financé ou cofinancé 90 programmes au service de la filière Forêt Bois. Un rôle moteur dans la protection et le développement de filière, avec ses grands partenaires et le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire."

JEAN PIERRE MICHEL, PRÉSIDENT DE FRANCE BOIS FORÊT ET MAIRE DE ROCHETAILLÉE (HAUTE-MARNE)

France Bois Forêt au service de la filière Forêt Bois

France Bois Forêt, Interprofession nationale regroupe les propriétaires forestiers publics et privés, grainiers, pépiniéristes et reboiseurs ainsi que les professionnels de la première transformation du bois (récolte, scierie, parquets massifs, bois tranchés, raboteurs) et les professionnels de l'emballage en bois. Elle assume trois missions :

- Valoriser le bois et promouvoir la gestion durable de la forêt en France par des campagnes de communication ;
- Soutenir le développement économi-

que en diffusant une information précise et opérationnelle aux acteurs de la filière ;

- Favoriser l'initiative et le progrès technique en apportant un soutien financier aux projets innovants.

Sont membres de France Bois Forêt : Fédération des Bois Tranchés, Fédération Nationale du Bois, Fédération Nationale des Communes forestières de France, Fédération des Forestiers Privés de France, Groupement d'intérêt économique des Semences d'Arbres, Le Commerce du

Bois, Office National des Forêts, Syndicat de l'Emballage Industriel Logistique et Associée, Syndicat National des Industries de l'Emballage Léger en Bois, Syndicat National des Pépiniéristes Forestiers, Syndicat de l'industrie et des Services de la Palette, Union de la Coopération Forestière Française, Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage. Membre associé : Inter Régions Bois (IRB). French Timber est partenaire de France Bois Forêt pour l'export.



UNE DYNAMIQUE
AU COEUR
DE LA FILIÈRE

www.franceboisforet.fr